

Conseiller les clients sur les aides ANAH et fiscales

DURÉE:

• 1 Jour – 7h.

PRÉ-REQUIS:

Aucun

OBJECTIFS:

- Connaître l'ANAH
- Connaître les primes fiscales pour la rénovation
- Calcul de ces aides
- Conseiller nos clients acquéreurs ou bailleurs

PUBLIC:

• Négociateurs immobiliers débutants et ++ Les gestionnaires Tous les personnels agences

METHODES PEDAGOGIQUES:

- Réflexions de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous la forme de brainstorming
- Auto diagnostic du stagiaire : Bilan des points forts et repérage des points faibles.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluations, des mises en situation et des jeux pédagogiques.

Centre de formation Informatique - Développement Personnel - Santé



ACKWARE VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS PROJETS DE FORMATION ET VOUS APPORTE SON EXPERTISE POUR VOTRE TOTALE SATISFACTION





PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Conseiller les clients sur les aides ANAH et fiscales

INTRODUCTION

- Rappel des textes applicables la loi du 10 juillet 1965 et le décret du 17 mars 1967
- Rappel de la définition de la copropriété, des parties privatives et des parties communes, des tantièmes et charges de copropriété.

L'ANAH c'est quoi. Quel est son objectif

I - L'ANAH

- Qui peut bénéficier des aides
- Quels sont les critères pour bénéficier des aides
- Exemples

II - Les travaux aidés

- Les gros travaux
- Les travaux d'aménagement
- Les travaux pris en charge
- Les montants pris en charge
- Le versement des aides
- Exemples

III – Les aides fiscales

- Qui peut en bénéficier
- Quels sont les critères pour bénéficier de ces aides
- Les travaux éligibles aux primes fiscales
- Le montant des primes
- Le versement des primes

IV - Les nouveautés 2013/2014

- Les primes depuis octobre 2013
- Les primes depuis septembre 2014 (modifications crédit d'impôt)
- A partir du 1er janvier 2015, obligation pour les entreprises qualification RGE

eloppement Personnel - Santé

V – Étude complète de calcul pour un achat d'ancien en RP

CONCLUSION